

Insistez pour avoir le meilleur
Cigare à 5cts et vous aurez un
Garcia Moreno

L'ÉVÉNEMENT

LE CIGARE
Dixie ou Camillo
N'a pas de supérieur à 10 cts
DEMANDEZ-LE

43^{ME} ANNÉE N. 273

JOURNAL POPULAIRE

LUNDI, 11 AVRIL 1910

LETTRE PASTORALE DES PÈRES DU PREMIER CONCILE PLÉNIER DE QUEBEC

19 SEPTEMBRE — 1^{ER} NOVEMBRE 1909

L'esprit chrétien dans l'individu, dans la famille et dans la société

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du Canada, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous très chers frères,

L'Eglise du Canada a tenu son premier Concile plénier. Réunis dans la vieille cité de Champlain, où vibrent encore les échos des inoubliables fêtes du troisième centenaire, groupés autour du tombeau où reposent sous la garde fidèle du Séminaire, les vénéralles du premier évêque de Québec, vos pasteurs ont étudié, dans la paix, dans l'union des esprits et des cœurs, les meilleurs moyens de promouvoir en ce pays les intérêts de l'Eglise et des âmes. Après avoir mis leurs délibérations sous la conduite de l'Esprit-Saint et avoir fait appel aux conseils des hommes les plus munis et les plus sages, ils ont réglé ce qui leur a paru le plus utile à leur spiritualité des fidèles confiés à leurs soins.

Les décrets du Concile, après avoir été soumis à Rome, vous seront communiqués et deviendront une lumière pour votre foi, une règle pour vos mœurs. Mais nous voulons, nous très chers frères, vous ouvrir aujourd'hui nos cœurs pour vous remercier des ferventes prières que vous avez adressées au ciel, afin d'attirer les bénédictions sur nos importants travaux. Vos prières ont été exaucées, et nous avons ressenti les salutaires effets de la protection divine. Jésus-Christ, qui a promis d'être avec eux, siens quand ils s'assembleraient deux ou trois en son nom, a sensiblement manifesté sa présence dans ces solennelles réunions où prêtres et évêques, animés de l'esprit du divin Maître, n'avaient d'autre ambition que d'affermir son œuvre et d'étendre son règne. Vos actions se joindront donc aux nôtres, maintenant, avec nous, vous bénierez Dieu qui nous donne des preuves si touchantes de sa bonté. Et pour que votre reconnaissance ne soit pas vaine, vous tâcherez de mériter de plus en plus ses faveurs, en accomplissant toujours plus fidèlement sa sainte volonté.

Dans cette lettre pastorale, qui complète les travaux du Concile, nous unissons nos voix et nos cœurs pour vous donner un solennel témoignage de notre affection, et jeter dans vos esprits la semence des bons conseils. C'est l'Eglise du Canada tout entière qui vous parle par notre bouche. Vous recevrez avec respect et méditation, avec soin ses enseignements qui ont pour objet vos meilleurs intérêts spirituels.

Nous inspirant de l'admirable programme que Pie X s'est tracé dès le début de son règne : convaincus, comme lui, que les individus et la société ne peuvent être sauvés que s'ils s'appliquent "sur le fondement qui a été posé et qui est le Christ Jésus", nous joignons notre voix à la sienne, pour vous exhorter à "tout restaurer dans le Christ" et à bien pénétrer de son esprit votre vie privée votre vie domestique et votre vie sociale.

L'esprit chrétien dans la vie privée

Le grand devoir du chrétien est de travailler à reproduire, dans sa vie personnelle, les traits essentiels de la vie du Sauveur. C'est à quel nous exhortait l'Apôtre quand il demandait "que la vie de Jésus-Christ se manifeste en votre chair mortelle". Appliquez-vous, nous très chers frères, à bien comprendre le sens de ces paroles, et acceptez-en généreusement les conséquences pratiques.

1. Le modèle de la vie chrétienne

La première de ces conséquences, c'est qu'il faut chercher à bien connaître le modèle proposé à notre imitation. Saint Paul demandait aux Corinthiens d'être ses imitateurs, comme lui-même l'était du Christ. Mais il avertissait que, pour en arriver là, il s'adonnait à l'étude constante du divin modèle ; c'est avec une fierté tout apostolique qu'il ajoutait : "Tant que j'ai été parmi vous, je n'ai point fait profession de savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié".

Méditez bien cette leçon, nous très chers frères, pénétrez-vous de la nécessité où sont les chrétiens d'étudier la vie de Notre-Seigneur, afin de suivre ses exemples. Hélas ! cette science de Jésus n'est pas celle dont on se montre le plus avide. Bien peu nombreux sont ceux qui ouvrent assidûment le saint évangile pour se mettre en face du divin Maître, le voir agir, l'entendre parler, et pour entrer avec lui dans une intime et salutaire familiarité ! On est très curieux des sciences profanes ; on se pique de ne rien ignorer des événements et des personnages qui occupent l'opinion ; de Jésus-Christ et que sait-on de précis ? Quel soin prend-on de garder en son cœur la figure divine, ses conseils, ses préceptes, ses bienfaits et ses vertus ?

Et, cependant, plus que jamais il

devient nécessaire à quiconque veut vivre de la foi et être un vrai chrétien de se mettre sérieusement à l'école du Christ, et d'apprendre de lui les règles et la pratique de la sagesse. L'enfer, qui ne saurait prévaloir contre le Fils de Dieu, déchaîne pourtant contre lui toutes ses fureurs et s'acharne à le rendre méconnaissable aux yeux des hommes. Après les multiples hérésies qui ont tenté, au cours des siècles, de travestir sa doctrine, voici que, en ces derniers temps, un erreur qui résume toutes les autres, en les aggravant, s'attaque à la personne même du divin Rédempteur. Sous prétexte de nous offrir un Christ nouveau plus conforme à la science des modernistes ne nous présente-t-elle qu'une caricature du Sauveur. En contemplant ces odieux travestissements, nous pouvons bien répéter avec douleur les paroles que suggérait à Israël la vision prophétique du Messie dans sa passion : "Nous l'avons vu, et il était défiguré, et nous ne l'avons point reconnu".

Tout autre est le Christ que l'Eglise adore et que l'évangile et la tradition nous présentent le Dieu fait homme, qui a apporté sur la terre la vraie lumière, qui a fondé dans son sang une institution divine, comme lui-même et qui continue à enseigner aux hommes toute vérité. Vraie de ce Christ sur la terre, le Souverain Pontife nous demande de restaurer en lui notre vie tout entière et, pour cela, de bien dans notre esprit sa véritable image. Lisez donc le saint évangile dans un texte autorisé : lisez aussi les excellentes vies de Notre-Seigneur recommandées par vos pasteurs. Écoutez avec attention et un grand esprit de foi la prédication qui vous éclaire sur les enseignements et les exemples du Fils de Dieu. Sa doctrine et sa vie rayonneront ainsi sur vos croyances et sur vos mœurs. Vous vous éclairerez au divin flambeau, et vous aurez l'ambition de mettre d'avantage sur vos âmes l'ornement des vertus qui font si belle et si grande l'âme de Jésus-Christ.

2. Les traits caractéristiques de la vie chrétienne

La vie chrétienne, nous très chers frères, se manifeste à l'extérieur par la participation à l'exercice du culte public, par la réception des sacrements, par des actes qui donnent à la conduite une apparence de rectitude et d'honnêteté. Toutefois, ces marques extérieures ne constituent pas la vie ; elles peuvent même se concilier avec la mort. "Tu as la réputation d'être vivant et tu es mort", dit l'Apôtre St-Jean à l'ange de l'Eglise de Sardes.

Vivre de la vie chrétienne c'est donc avoir l'esprit de Jésus-Christ. "Si quelqu'un dit, saint Paul, n'a pas l'esprit du Christ, il n'est pas à lui". Dès lors il est facile de comprendre en quel consiste l'esprit chrétien. C'est un ensemble de qualités et d'habitudes intellectuelles et morales qui nous portent à penser, à sentir et à agir d'une manière conforme aux pensées, aux sentiments et aux actions de Jésus-Christ lui-même. Nous le trouvons clairement résumé dans cette exhortation de l'Apôtre : "Entrez dans les sentiments où a été Jésus-Christ".

Si vous étudiez avec soin la vie du Sauveur, si vous cherchez, sous la lettre de l'évangile, l'esprit du Maître, qui doit être celui du disciple, vous constaterez bien vite que les maximes et les actes, par où se traduit cet esprit, ne sont que des copies de la vie et des actes qui inspirent l'esprit du monde. Entre ces deux esprits il y a opposition irréductible, et c'est un erreur funeste de prétendre les unir et les mêler dans sa conduite. "Nul ne peut servir deux maîtres", a déclaré Notre-Seigneur ; et vous n'ignorez pas avec quelle vigueur il a stigmatisé l'esprit du monde.

Mettez-vous donc, nous très chers frères, à l'école du divin Maître pour vous bien pénétrer dans son esprit.

Il vous enseignera d'abord l'humilité : "Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur". C'est la vertu fondamentale de la vie chrétienne.

Le premier Adam avait perdu l'humanité en voulant par orgueil s'élever jusqu'à Dieu. Le nouvel Adam la sauva par l'abaissement de Dieu jusqu'à l'homme. Or, l'humilité garde, dans le salut de l'individu, la place et l'importance qu'elle out dans le mystère de la Rédemption. "Dieu résiste aux superbes, mais il donne sa grâce aux humbles". Aussi, est-ce l'orgueil qui intellectuelles et morales, et qui courbe définitivement sous le joug impitoyable du démon les âmes qui refusent de prendre le joug doux et léger de Jésus. L'humilité, au contraire, ouvre la source des grâces qui

éclaircissent et fortifient ; elle est la vraie sagesse, selon ces paroles de l'Esprit-Saint : "La où est l'humilité, là est la sagesse".

L'obéissance, fille de l'humilité, constitue le deuxième trait caractéristique de l'esprit chrétien. C'est une vertu chère entre toutes au cœur de Jésus, puisqu'il lui a donné une si large place dans sa vie. L'évangile, en effet, résume la plus grande partie de la vie mortelle du Sauveur par ces simples mots : "Il leur était soumis". Et l'Apôtre saint Paul ne trouve pas de plus belle et de plus expressive louange à lui donner que celle-ci : "Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix".

Le démon, fils et victime de la révolte, veut à tout prix entraîner l'humanité à sa suite dans la faute qu'il a perdue et dans les châtements dont il est frappé pour toujours. Eternel jaloux du Christ, il n'a d'autre ambition que de lui arracher les âmes conquises par la croix ; et, de lui, il s'acharne à en écarter ceux qui s'y acheminent avec la sainte espérance ; et rien ne sert mieux ses desseins pervers que l'esprit de désobéissance. Pourquoi faut-il qu'il ait réussi à empoisonner de cet esprit mauvais un si grand nombre de chrétiens !

En effet, le mal dont souffrent le plus les âmes, aujourd'hui, est sans contredit le mal de l'indépendance et de l'insubordination. L'Esprit-Saint nous enseigne que toute autorité légitimement constituée vient de Dieu ; il ajoute que, par conséquent, résister à l'autorité, c'est résister à Dieu. Or l'autorité paraît insupportable à bien des hommes de notre temps. On réclame une liberté où échappent à tout contrôle de l'autorité, oubliant, qu'une telle liberté est fautive et ruineuse. Sous prétexte de se soustraire aux pouvoirs qui gênent, on tombe dans la licence et l'on se précipite dans l'humiliante servitude des intérêts et des passions.

L'autorité de Jésus-Christ et de son Eglise n'est pas à l'abri des conséquences de cet esprit d'insubordination. Tantôt par ignorance, tantôt avec préméditation et malice, on cherche à restreindre les droits de ceux qui commandent au nom de Dieu. Les ordres et les lois de l'Eglise sont discutés avec une indépendance d'autant plus regrettable qu'elle est plus mal déguisée.

Laissez-nous vous rappeler, nous très chers frères, que la mission de l'Eglise ne relève d'aucun pouvoir humain, mais du Christ seul, qui en a marqué le caractère et tracé les limites dans ces paroles : "Allez, enseignez toutes les nations... leur apprenant à observer tout ce que je vous commande". C'est lui qui revêt et continue à vous parler par la bouche de ses ministres : "Qui vous écoute, m'écoute, qui vous méprise me méprise".

Il s'en tient à plaindre les chrétiens qui ont perdu l'intelligence de ces principes élémentaires. Ils cèdent, nous le savons, à des influences pernicieuses dont ils n'aperçoivent pas toute la malice. Les souffles de révolte qui passent sur la société moderne, ébranlant des convictions qu'on avait cru fermes, et font fléchir dans des âmes pourtant généreuses le respect pour les choses et les personnes les plus sacrées. De prétendus amis du peuple s'efforcent de le persuader que le Christ est trop lourd à ses épaules, et que l'influence que veut prendre sur lui l'autorité religieuse est envahissante et inopportune.

L'un de ces traits caractéristiques de l'Eglise consiste en ce qu'elle est une école de discipline et d'obéissance. C'est ce qui lui permet de garder tous ses enfants dans une union si merveilleuse et si féconde, qui s'achève sur son chemin des œuvres vraies et saintes. Sur elle tombent les bénédictions promises par Dieu à Abraham : "Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité parce que tu as obéi à ma voix". Si les différentes sectes religieuses, où il y a pourtant tant de belles âmes et de si généreux élans, s'épuisent en des divisions incessantes et de stériles querelles, n'est-ce pas dû au fait qu'elles sont filles de la désobéissance, qu'elles sont fatalement impulsées à enseigner et à faire pratiquer cette vertu indispensable aux enfants de Dieu ?

Réjouissez-vous, nous très chers frères, de vivre dans une Eglise qui tient en si grand honneur l'obéissance à Dieu et à tous ceux qui commandent au nom de Dieu. Comprenez bien sa doctrine sur ce point et mettez-la en pratique. Vous vivrez alors vraiment de la vie du Christ. Il régnera en vous, puisque par vous il continuera de remplir sa mission qui est de faire la volonté de son Père.

L'esprit du Christ est encore un esprit de renoncement. Il inspire le courage de marcher dans la voie royale de la croix, et de répondre généreusement à cet appel du Maître : "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive".

Dieu des chrétiens, en lisant ou en attendant cette parole, sont tentés de la trouver dure. Elle détonne étrangement dans l'ambiguïté des discours mondains, et elle trace un programme où n'entrent guère les mœurs de notre époque. Le désir du bien être, l'apnée recherche des jouissances, la peur de la souffrance et l'application constante à l'écarter, voilà les traits dont est profondément marquée la société contemporaine. Pour s'en débarrasser, il suffit de voir la place de plus en plus grande que prennent chez nous les amusements de tous genres, les progrès alarmants d'un

luxu qui dévore les fruits du travail et qui attire les plus mauvaises passions ; l'impatience à accepter son sort et à se soumettre aux misères et aux souffrances qui sont voulues de Dieu ; enfin la facilité avec laquelle on trouve des prétextes pour se soustraire aux pénitences imposées par l'Eglise. Un sensualisme toujours plus exigeant et plus raffiné pénètre les habitudes de vivre et ruine l'esprit évangélique. On voudrait d'un christianisme sans pénitence, d'un pardon sans expiation, d'un ciel sans calvaire. Ce n'est pas ainsi, nous très chers frères, que vous agirez. Montrez-vous les vrais disciples du divin Crucifié ; souvenez-vous que l'évangile est inséparable de la croix, que le ciel souffre violence, et acceptez d'un cœur joyeux la loi de pénitence, qui est pour l'homme pécheur une loi de résurrection et de vie.

3. Les sources de la vie chrétienne

Mais pour pratiquer ces vertus, qui sont le plus bel ornement des âmes chrétiennes, il est nécessaire de fortifier sa volonté, en l'appuyant sur la force même de Dieu. C'est le rôle de la prière. Prière, c'est associer Dieu à sa vie ; c'est se revêtir de sa puissance, de son armure, selon l'expressive parole de l'Apôtre : "Dans l'ordre, surmontez, notre vie ne se soutient que par la grâce, et la grâce est promise à celui qui l'implore. La prière est donc le grand devoir des enfants de Dieu. Nous vous exhortons, nous très chers frères, à lui donner dans notre vie la place qu'elle doit avoir. Il est bon, il est salutaire au chrétien d'interrompre de temps à autre ses entretiens terrestres, pour reporter ses pensées vers Dieu et placer sa conversation dans le ciel. C'est dans ces saints colloques que l'âme se déprend davantage du péché, qu'elle goûte la suave bonté du Seigneur, qu'elle relève ses espérances, qu'elle raffermi ses résolutions. L'homme qui prie comprend mieux ses obligations et les accomplit plus courageusement. Il ne se laisse pas abattre par les épreuves ni amoindrir par les jouissances. Les tentations le trouvent éveillé et debout ; c'est un soldat armé, prêt au combat et sûr de la victoire.

Suite à la 2^{ème} page

DEMENTI FORMEL

AVIS AU PUBLIC

Depuis quelque temps, certaines rumeurs ont circulé parmi la population de Québec et surtout parmi les commerçants, relatifs aux directeurs et employés de la Standard Chemical Co. dans le but de nuire à cette compagnie. On s'est permis de dire au public en général que les principaux actionnaires et employés de cette compagnie se composaient de juifs et que sous aucune condition il ne fallait en concevoir de ce genre.

Cette assertion faite par nos concurrents dans cette ligne de commerce est absolument fautive, déloyale et faite tout simplement dans l'intention de faire appel aux préjugés de race et de religion parmi les citoyens de Québec.

Dans les circonstances, comme gérant de la Standard Chemical Company, je suis forcé de répudier en tous points les allégations de nos adversaires qui osent se servir de tels moyens pour accaparer nos clients. La Standard Chemical Company est une compagnie purement canadienne, et ses manufactures sont dans la province de Québec, de plus, c'est le seul fabricant de bois fabriqués dans cette province.

C'est une compagnie à fonds social et sur la liste des directeurs et officiers de cette compagnie, il n'y a pas un seul nom de juif ou même d'origine juive.

Maintenant, je donne avis à quiconque fera circuler de fausses rumeurs à propos de cette compagnie qu'il pourra s'attendre à voir les poursuites les plus sévères intentées contre lui.

LEO GAUDRY,
Gérant.

Nouvelles des Ecureuils

Les Ecureuils, 26 mars 1910.—L'Assemblée générale du C.A.N. du comté de Portneuf, tenue au lieu ordinaire, à Cap Santé, le 9 mars dernier, M. G. Antoine Larue, maire de la Pointe aux Trembles a été élu président pour la 7^{ème} fois.

Messieurs Joseph Belanger, maire de Notre-Dame des Anges et le Dr J.-E. Voisard, maire de Saint-Marc, ont été nommés délégués du comté. MM. Nap. Mercier, de la Pointe aux Trembles et Olive Auzeur de cette paroisse ont été nommés dans leurs fonctions d'auditeurs.

M. Léonidas Dussault a été réélu comme secrétaire-trésorier du Conseil du comté de Portneuf. M. René Bertrand a été nommé maire de la paroisse St-Jean-Baptiste de Les Ecureuils.

—De passage en cette paroisse, à l'occasion des fêtes de Pâques, MM. Téléphore Péro, M. et Mme Philéas Péro, de Montréal; Eug. Gauvreau, de Québec; Dr G.-A. Delisle, de Neuville; MM. Joseph, Hermé et Edouard Page et leurs familles, M. A. Voyer, M. et Mme An. Morin, M. et Mme Wilbrod Dussault de Québec, MM. Chrysologue Paphion et Louis Gauvreau, sont en voyage à Montréal, dans l'intérêt de leurs maisons.

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUER

Lancement du ponton

DE LA NOUVELLE COMPAGNIE DE LA TRAVERSE

L'un des pontons de la nouvelle compagnie de la Traverse, construit durant l'hiver sur le quai Mackenzie à Lévis, a été lancé samedi après-midi, un peu avant six heures, en présence d'une foule considérable de spectateurs. Le lancement a parfaitement réussi. Le ponton fut ensuite remorqué au quai du Grand-Tronc. C'est là qu'il sera terminé.

L'autre ponton dont on achève la construction, sera lancé dans quelques jours, ainsi que les nouveaux bateaux traversiers qui sont construits à Lévis.

Les pontons ne diffèrent guère de ceux de la Traverse, à St-Joseph des Anciens, excepté qu'ils sont un peu plus grands. Quant aux bateaux, ils sont tout en fer. Ils ont 144 pieds de long, 33 de largeur, et pourront recevoir une dizaine de voitures et plusieurs centaines de passagers.

Mort Accidentelle

Une petite fille, enfant de M. Joseph Levesque, cultivateur de Saint-Pascal, comté de Kamouraska, s'est fait tuer par un cheval vicieux ; elle est morte. La pauvre mère de l'enfant est inconsolable.

Nouvelles de Lévis

Le catéchisme de la première Communauté sera commencé lundi prochain à Lévis.

—On est à faire d'importantes réparations à l'aqueduc. Il s'agit de remplacer le tuyau d'égoût de 12 pouces par un tuyau de 18 pouces, dans le quartier Lauson. Les travaux ont été commencés ce matin.

Mort d'un Constable

L'un des constables les plus estimés de la force de police provinciale, M. Joseph Lepage est décédé vendredi dernier, à sa résidence, rue Ste-Thérèse.

Il est déjà l'occasion de montrer beaucoup de bravoure ; il rendit de grands services à l'occasion de l'On se rappelle sans doute que c'est lui qui opéra une arrestation remarquable, à St-Magloire de Bellechasse. Le malheureux qu'il devait prendre lui assena plusieurs coups de bâtons ; il alla même se faire blesser, plutôt que de lâcher l'individu.

M. Lepage a succombé à l'empoisonnement du sang. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à 7 heures, en l'église St-Sauveur au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les constables de la police provinciale y assistaient en corps.

Le défunt laisse une veuve et quatre enfants. Nos sincères condoléances.

Arsène Lupin à l'Auditorium

Pendant deux semaines à partir d'aujourd'hui, l'attraction à l'Auditorium sera la fameuse troupe de drame français de Paul Marcel qui vient de terminer une saison triomphale de trente semaines à l'Académie de Montréal.

Pendant l'hiver, plusieurs amateurs de théâtre ont eu l'occasion de l'entendre à Montréal et pas très loin de leur parler de l'excellence de cette troupe. La direction désire assurer au public que la compagnie, les décors, et tout le matériel employé pour ces représentations viennent de l'Académie et que pour chaque représentation sera donné un bon de faveur à l'attention qui ont assuré le succès de l'Académie de Montréal pendant la dernière saison.

Lundi, mardi, et mercredi, la troupe jouera "Arsène Lupin", jeudi et vendredi "Les Ranzans" et samedi le soir en matinée, "Le Maître des Forges".

Les billets sont maintenant en vente pour ces représentations.

Le Euchre des Etudiants

Le 20 de ce mois aura lieu à l'Auditorium un euchre donné par les Etudiants en Droit, et sous le distingué patronage de Sir F. J. Langelier de la Cour Supérieure, de M. le Baronier Dorian, de M. Cyrille F. Dugas, M. P. P., orateur suppléant et secrétaire de la chambre des Notaires et autres éminents professeurs de l'Université Laval. Le public québécois qui estime la gentillesse ne saurait manquer une autre occasion de favoriser une fois de plus les universitaires. Tous savent l'importance et la valeur qui régnent toujours dans ses manifestations de notre jeunesse étudiante. C'est donc un gage certain qu'on s'amusera ferme au euchre des Etudiants en Droit. Le succès "bœuf" obtenu au euchre des étudiants en médecine se réitérera certainement à celui de leurs confrères E. D. Les prix seront nombreux, variés et attrayants, en un mot, dignes des organisateurs de la fête, et de ceux qui se les disputent.

Broderie ! Broderie !

Nous avons fait un achat spécial de plusieurs milliers de verges de broderie que nous mettrons en vente cette semaine.

La broderie n'a jamais été vendue à ce prix à Québec, 1c, 2c, 3c, 4c et 5c la verge. Un lot de broderie pour cache-corsets à 12c. Rappelez-vous ceci. C'est le meilleur bargain qui n'a jamais été offert à Québec.

Au magasin populaire,

MARCEAU & CIE,
Rue St-Joseph.

F. SIMARD & CIE, 142, RUE ST-JOSEPH

Echantillons de Matinées NOUVEAUX MODELES DU PRINTEMPS A MOITIE PRIX

Une Vente Très Considérable d'Echantillons de Matinées provenant de la célèbre Manufacture "Eclipse Whitewear", Ltée, de Toronto.

Nous sommes certains que pas une seule Dame anxieuse de se procurer une nouvelle Matinée en Soie, en Chiffon ou en Point, ne manquera l'unique occasion que nous offrons cette semaine. Ce sont toutes de magnifiques Matinées, propres et fraîches, et les prix varient de \$2.25 à \$12.00.

Elles valent de \$4.00 à \$18.00

Departement des MANTEAUX pour Dames

Convenables pour La Rue et pour Soirée ainsi que la Voiture et l'Auto.

Deux Occasions Spéciales pour cette semaine :
MANTEAUX en Serge, avec doublure de Soie, Spécial... \$22.50
MANTEAUX de Tissus de Fantaisie, très jolis modèles... \$10.00
doublure de Satine de couleurs, soieusement.

Costumes et Manteaux pour Fillettes

De Serge, Drap, Tissus Mélangés et par carreaux, Manteaux en Cravatte, Importés ages 8 à 18 ans, \$3.00 à \$5.75
Costumes Tailleurs, en Serge Diagonale Noire, doublure de satine fleurie très spéciale... \$11.90

CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES

Pour la Rue et le Voyage, aussi Elegants Chapeaux de Toilette et demi Toilette

Il nous serait inutile de faire de longue phrase, la meilleure preuve que nous offrons des articles de Modes supérieures à celles des autres magasins, et à des prix plus bas, c'est que les dames les plus élégantes sont venues ici pour leur chapeaux du Printemps.

L'assortiment est très convenable et il se fit un changement constant dans les modèles ce qui rend le choix le plus facile.

Chapeaux non Garnis, Fleurs et Plumes

Nous attirons votre attention tout spécialement sur nos nouvelles importations de Fleurs, Plumes de Fantaisie, Aigrettes, Quills, dans les couleurs les plus nouvelles ainsi que les formes "Chantelère".

Une Vaste Collection de Chapeaux non Garnis, dans les couleurs les plus à la Mode, et les Formes qui seront les plus populaires durant la prochaine saison.

Les Prix sont réellement Bas.

ORANGES Sunkist, la meilleure qualité,

216	126	150	112
20c doz.	25c doz.	30c doz.	40c doz.
MIEL en rayons, 1 lb, des ruches du Cap Madeleine 15c			
Nos Gros NOIX frais du Brésil, Importation du printemps 20c			
MARROWS - CHATAIGNES, premier choix, très pressés 15c			
RAISINS de table Malaga en jolies boîtes de 16 onces.			
Dominion 25c, Royal 35c, Extra Imperial 40c			
SIROP et SUCRE d'érable, garantis purs.			

EPICERIE ELZEAR TURCOTTE, BONS 5

DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR LES FAMEUX Cigares "EL SERGEANT"

en bte de 10 à 75c, en bte de 25 à \$1.50 ; en bte de 50 à \$3.00 ; 3 pour 25c. Comme ce CIGARE est supposé coûter un peu plus cher au détaillant que les autres marques de CIGARES en général à 10 cts, faites-en la demande à notre Succursale 179, St-Joseph, si on vous le refuse.

JOS. COTE, IMPORTATEUR - FABRICANT DE PIPES
156-158, Rue St-Paul, Québec.

GLOVER FRY & CIE

Département pour Messieurs

Nouveauté dans les Tweeds pour Habillement et étoffes pour Pardessus, Complet en Tweed fait sur ordre pour \$13.00
Habillement en Tweed Ecossais de première qualité pour \$22.00
Nouveauté en Cravates depuis 25c à 50c
Nouveauté dans les Vestes de Couleurs

Département des Tapis

Patrons Nouveaux en Tapis Axminster, Bruxelles et Tapissierie. Nouveaux Dessains en Prêlats et Linoléums. Rideaux en Point au Tambour et en Dentelle.

5 POUR CENT D'ESCOMPTÉ POUR ARGENT COMPTANT

GLOVER FRY & CIE

LEVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

Publié, imprimé et distribué par la Compagnie de la Presse Populaire, 30 rue de la Fabrique, Québec.

ABONNEMENT : Un an \$2.00 six mois \$1.00. A l'étranger, par mandat postal, le journal, un an \$2.50.

Tout ce qui concerne l'abonnement, demande d'abonnement, envoi d'argent, change d'adresse, annonce, etc., doit être adressé à :

LEVENEMENT,
P. P. 99 Québec

QUEBEC, 11 AVRIL 1910.

L'ESPRIT CHRÉTIEN

"L'esprit chrétien dans l'individu, dans la famille et dans la société", tel est le titre de la magnifique lettre pastorale des pères du Concile Plénier de Québec dont on a commencé la lecture dans toutes les églises du Canada hier. On trouvera plus loin la première partie de ce superbe document. Nous nous ferons un devoir de le publier en entier, convaincu que nos lecteurs apprécieront à la fois et à la mesure son importance.

Avons-nous nos pasteurs ont bien diagnostiqué le mal dont nous souffrons. Il n'est peut-être pas aussi profond au Canada qu'ailleurs, et encore, en sommes nous bien certains.

Théoriquement, nous sommes très catholiques; le sommes-nous autant en pratique. Tant que les préceptes de l'Eglise ne heurtent point nos caprices, nos goûts, nos habitudes, très bien; mais du moment que pour obéir, il nous faut faire un léger sacrifice, nous refusons un petit plaisir, briser avec nos habitudes, sommes-nous aussi empressés?

Grave question que, nous tant que nous sommes, nous préférons écarter de notre esprit.

La lettre de l'épiscopat nous la rappelle avec une éloquence qui devrait nous donner le courage nécessaire pour y répondre en chrétiens.

LE TRÉSORIER PROVINCIAL

L'on a très remarqué l'attitude embarrassée, humiliante de M. McKenzie, trésorier provincial, durant le discours du chef de l'opposition, Jendl d'Amor.

La tête penchée sur son pupitre, le trésorier évitait de regarder M. Teller, craignant quelque interpellation directe.

Le chef de l'opposition lui en a posé quelques-unes qu'un homme le moins renseigné sur les finances, n'aurait pas osé passer sans un mot d'explication. M. McKenzie n'a pas soufflé mot.

Evidemment, le trésorier provincial n'est pas l'auteur de l'exposé financier. Il est loin le temps où le trésorier de la province connaissait notre position financière sur le bout de son doigt.

Le fait est que nous n'avons pas en, depuis M. Duffy, un trésorier digne de ce nom.

LEADER CANNON

Encore battu, ce pauvre leader Cannon.

L'évêque Lockwell demandait la considération d'un rapport du comité des finances.

Leader Cannon prétendit que cela n'était pas nécessaire.

Le maire se prononça dans le sens contraire.

Et le conseil donna raison au maire.

On n'entendit plus le leader de la veille.

STE-ANNE ET L'ILE AUX OIES

Le troisième volume de la Galerie Historique que publie le Dr N. E. Dionne, vient de paraître.

Il comprend les monographies de Ste-Anne de la Pocatière, et de l'île-aux-Oies, toutes deux, très intéressantes.

C'est à Ste-Anne de la Pocatière que se maria le 8 octobre 1693, Pierre Le Moyne d'Iberville, fondateur de la Nouvelle-Orléans, dont un auteur américain, M. B. Reed, vient d'écrire la vie, et c'est à l'île-aux-Oies qu'eut lieu en 1655 le massacre du seigneur Moyne et de sa femme dont les deux orphelins furent amenés en captivité par les sauvages puis remis en liberté en échange de quelques Agniers, faits prisonniers par les Français.

On ne compte plus les travaux historiques de l'écrivain infatigable, consciencieux et érudit, qu'est le Dr N. E. Dionne.

LE SORT DU COLON

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

La lettre de Père Lanier que nous avons promis de donner aujourd'hui couvre quatre grandes pages d'un document officiel. On la trouverait peut-être un peu longue. La colonisation est pour notre tempérament égoïste, un sujet si peu attrayant. Nous nous contenterons donc de la résumer aussi brièvement que possible.

Cette lettre porte la date du 29 avril 1909.

Il y avait plus d'un mois que la Colonial Lumber Co., avait saisi le bois que Jacob Morin, colon, avait coupé en vertu du droit que la province de Québec lui avait donné par son billet de location.

Un peu de protéger le colon, le gouvernement s'était adressé à la Colonial Lumber Co. Celle-ci avait répondu par une lettre dénigrant le colon comme un spéculateur, un écumeur de la forêt.

C'est à ce mémoire que le P. Lanier répond.

Morin, dit-il, n'a coupé que le bois dans son défrichement, et c'était son droit, ou la loi est un mensonge. C'est un colon de bonne et le fait qu'il a changé de lot avec son beau-frère Racine ne prouve qu'une chose, son désir de rendre service. En moins d'un an, Morin, par son travail et avec l'aide de ses enfants, a déjà défriché trente acres.

Suit un passage que nous citons à l'occasion pour montrer au public quel courage, quelle patience, quel dévouement il faut avoir pour continuer à faire du défrichement dans certaines régions.

"La lettre ajoute: The Colonial Lumber Company in acting as it has 'done, and in taking the step that it has taken to protect its property, has not entailed any improper hardships upon the settlers.' Je ne veux pas accuser la compagnie, car il peut se faire qu'elle ait été mal informée, ou que son agent ait agi de sa propre autorité sans consulter la compagnie, mais voici des faits qui prouvent clairement que la compagnie contracte à ce qu'elle prétend à 'entailed improper hardships upon the settlers.' Nous avons ici l'affidavit assermenté de M. Donat Cloutier attestant qu'il avait coupé et emporté une trentaine de billes pour ses bûches et que la Colonial Lumber Co., par ses hommes, est venue poser sa marque sur les billes et les a charroyés avec les siens. La même chose

a été faite à M. Ferdinand Robitaille qui lui aussi avait coupé quelques billes pour se bâtir. Mais ce qui est encore plus odieux, c'est que pendant que M. Morin Lachetvrotière était occupé à des travaux de défrichement sur son lot, l'agent de la Colonial a réuni tous les hommes disponibles de deux chantiers, une cinquantaine environ, qui sont venus cerner M. Lachetvrotière et ses garçons abattant des arbres dans toutes les directions de sorte que M. Lachetvrotière a dû laisser la son ouvrage pour sauver sa vie en danger. Pourtant les lois dans un petit pamphlet de votre département intitulé: 'Regulations concerning woods and forests: All persons settling under lawful authority or title, shall not in any manner be interfered with or interrupted by the licensee in the process of fulfilling settlement duties.' Tous ces faits sont attestés par affidavits assermentés devant un juge de paix. Ces pauvres colons, exotés ont dû souffrir leur mal en patience et ne rien dire parce qu'ils n'avaient pas les moyens de se défendre contre la tyrannie exercée par une riche et puissante compagnie."

Le père Lanier raconte ensuite comment Morin a été arrêté chez lui en plein cœur de nuit, traîné à Bryson où il a dû payer des centaines de piastres de frais, et dans quel état d'exaspération est la population témoin de la persécution dont il est victime.

De ce qui précède, il ressort très clairement, pour qui sait lire et connaît les façons de procéder des gens considérés habiles, qu'un colon qui veut s'établir dans la province de Québec, est condamné à crever de faim ou à passer pour un voleur. S'il défriche très peu, juste assez pour satisfaire aux exigences de la loi et aux caprices du marchand de bois on le laissera peut-être sur son lot, mais alors il vivra comme un chien pendant que les farceurs qui à Québec ignorent ou le méprisent, ne perdront pas une chance, eux, d'avancer leurs petites affaires. S'il veut travailler, s'il a bonne santé, bon courage, de l'énergie, enfin, il a profité tout ce que la Providence lui a donné de force et de talent, malheur à lui! Il sera dénoncé comme voleur, dépossédé de son lot, traîné en prison, et le reste et le reste.

Le colon qui persévère dans de telles conditions est un héros.

Mais les héros sont rares.

Et c'est pourquoi la colonisation dans la province de Québec agonise.

ENCORE UNE HUMILIATION

Pour la langue française

Il s'est produit mercredi dernier à la chambre des communes un incident qui montre bien le terrain perdu par la langue française sous le règne néfaste de celui que notre vaillance nous fait appeler le grand Canadien.

L'on discutait le bill Miller concernant les parcs sur les champs de course. Le comité chargé d'entendre les intéressés avait fait rapport, mais en anglais seulement. Se basant sur l'article 133 de l'acte de l'Amérique britannique du Nord qui dit que la rédaction des lois, procès-verbaux, et journaux de la chambre des communes DEVRA se faire dans les deux langues, M. Wilson, député de Laval, demanda l'ajournement du débat jusqu'à ce que le rapport du comité fut imprimé en français.

L'orateur prétextait d'abord que la question était trop importante pour la décider lui-même et finalement, déclara que le débat pouvait continuer.

M. Wilson appela de cette décision à la chambre.

Et vous croyez, sans doute, que tous les canadiens-français ont voté pour faire respecter les droits de leur langue, formellement garantis par la constitution.

Détrompez-vous.

Des anglais, comme MM. Allen, Barker, Arthur, Beattie, Brown, Campbell, Congdon, Crosby, Currie, Doherty,

Meigs, Porter, Price, Higgart, de Winnipeg, Harty, Lancaster, Macdonnell, Russell, Sealy, Staples, Stewart, Wilcox, et Worthington, ont voté pour le respect des droits de la langue française, et nous les en félicitons.

Mais Wilfrid Laurier, le député de Québec-Est, le représentant des patriotes de St-Sauveur et de St-Roch, Rodolphe Lemieux, le député de Gaspé, Girard, le député du Lac St-Jean, Leblanc, l'un des représentants de cette brave population acadienne qui proteste tant contre les injustices dont elle est victime chez elle, Proulx, l'un des députés de la minorité française d'Ontario, Savoie, le député de Mégantic, ont voté contre les droits de notre langue.

Parmi ceux qui ont voté avec, et comme Laurier et Lemieux, nous regrettons de trouver encore le nom de M. R. L. Borden.

L'on voit quel effet l'exemple de notre premier-ministre produit sur les esprits même les plus larges, d'ordinaire.

Nous n'ajouterons rien à ces faits qui constituent une humiliation à ajouter à celle que nous inflige le régime Laurier.

Si les Canadiens-français ne comprennent pas ce que signifie ce vote, ils sont dignes de tous les affronts.

Nouvelles de St-Basile

(Spécial à L'ÉVENEMENT)

Jolie fête.—Samedi, le 2 avril dernier, les membres de la fanfare de St-Basile se rendirent discrètement chez M. J. T. Marcotte, marchand, et s'y réunirent en vue de présenter un cadeau à son fils, M. Arthur Marcotte, à l'occasion de son mariage. La fête fut des plus charmantes, et l'on s'amusa fort. On fit de la musique, on chanta, il y eut discours; bref on s'éleva tard dans la soirée, enchantés de la fête.

Mariages: Lundi matin, M. Arthur Marcotte, conduisait à l'autel Mademoiselle A. Latulippe. Les heureux époux sont partis pour un voyage avec nos meilleurs vœux de bonheur.

Mardi, M. H. Fiset, de St-Basile, conduisait aussi à l'autel Mlle M. Leclerc. A ces jeunes qui s'unissent pour leur vie, nous souhaitons tout le bonheur possible.

Nouvelles d'Hébertville

Station d'Hébertville, 9 avril.

M. P.-J. Caribonneau, M.P.P., pour notre comté, et M. E. Plante, conseiller du gouvernement provincial, étaient de passage ici dimanche, le 3 avril, en route pour Saint-Bruno.

M. Blisson, voyageur de la maison Gouin, Trudeau et Cie de Montréal, était de passage ici la semaine dernière.

Vendredi, le 1er avril, ont eu lieu ici, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Onésime Couture, décédé après une longue maladie souffert avec résignation.

ROSE QUESNÉL
DOUX-NATUREL

LETTRE PASTORALE

Des Pères du premier Concile Plénier du Canada

(Suite de la 1ère page)

(Suite de la première page)

Parmi les exercices de piété qui contribuent à développer la foi et à former Jésus-Christ dans les âmes, il en est un plus efficace que les autres, et qu'il nous est particulièrement agréable de vous recommander ici: c'est la sainte communion.

Quand Notre-Seigneur institua le sacrement de l'Eucharistie, il voulait fournir aux hommes un moyen infallible d'alimenter leur vie sur-naturelle. La forme sous laquelle il institua ce sacrement nous dit assez clairement sa pensée. Le pain que le donateur se fait pour la vie du monde. "Je suis le pain vivant, descendu du ciel." Et il ajoute: "Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement." Rien de plus clair que ces paroles, et rien de plus convaincant. Elles doivent être la règle essentielle et directrice de toute vie chrétienne. D'un côté, nous avons l'obligation de conserver, d'augmenter, de perfectionner en nous la vie sur-naturelle que le baptême a communiqué à nos âmes, et qui doit trouver son parfait épanouissement dans le ciel; d'autre part, Jésus-Christ nous déclare qu'une telle vie ne s'alimente que par le pain eucharistique. Il est facile de conclure que la participation au sacrement de l'Eucharistie est indispensable au chrétien. Pour lui, c'est une question de vie ou de mort spirituelle: "Si vous ne mangez le pain du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous."

Il n'est donc pas étonnant que l'Eglise, dont c'est la mission de garder la vie dans les âmes, ait toujours eu à cœur d'attirer les fidèles à la Sainte Table. Pénétrés des enseignements apostoliques, les premiers chrétiens regardaient comme un besoin, et aussi comme un honneur, d'être les convives quotidiens du banquet sacré. Pour eux, l'âme aussi bien que le corps réclamait son pain de chaque jour pour ne pas défailir dans le chemin du ciel; et chaque jour, le divin Maître nourrissait de sa chair et de son sang ceux qui voulaient vivre de sa vie.

Hélas! Que nous sommes loin de cette ferveur primitive! L'indifférence des chrétiens envers l'aliment divin, que l'Eglise s'est vue dans la pénible obligation de commander à ses enfants de communier au moins une fois l'an. Et ils ne sont pas rares, de nos jours, ceux qui se contentent d'obéir à ce précepte, et qui se laissent, en quelque sorte, pousser à la table austère où Jésus dispense le pain de vie. Et pourtant, le banquet est toujours préparé; notre Roi de mansuétude, et d'amour souhaite que la salle du festin se remplisse; et, comme dans la parabole de l'évangile, il envoie partout ses serviteurs pour recruter des convives.

L'Eglise catholique toute entière a travaillé, il y a quatre ans, au vigoureux et pressant appel du Maître. Notre bien-aimé Pontife Pie X, se faisant l'interprète du Cœur de Jésus, a tenté un suprême effort pour raviver les saintes traditions des premiers siècles. D'un geste hardi et vraiment apostolique, il a écarté tous les obstacles qu'un jansénisme persistant et des interprétations théologiques trop étroites tenaient dressés sur le chemin de la Sainte Table.

Le Décret sur la communion quotidienne a dirigé toutes les disputes et mis fin à toutes les acclamations. La communion fréquente est devenue, en tout que vivement désirée par Notre-Seigneur, et par l'Eglise catholique doit être accessible à tous les chrétiens de quelque ordre ou condition qu'ils soient, de telle sorte que personne, s'il est en état de grâce et s'approche de la Sainte Table avec une intention droite et pieuse, ne puisse en tirer une pleine et entière satisfaction. C'est par cette déclaration solennelle, claire et précise, que commence le Décret de la Sacrée Congrégation du Concile. Elle établit nettement le désir du Christ et de son Eglise, et la légitimité de la communion, même quotidienne, pour tous les fidèles qui sont en état de grâce et qui ont dans le cœur une intention droite et pieuse. Ainsi se trouvent fixés, à jamais, les règles de conduite pratiques qui devront désormais guider les prêtres et les fidèles.

Mais, s'il y a dans ce grave document l'autorité qui s'impose, il y a aussi, il y a surtout l'amour qui invite. Comment ne pas sentir vibrer sous la lettre du "Cœur si bon si compatissant du prisonnier de nos tabernacles"? Il a vu la détresse de la foule courbée sous le fardeau et privé de l'aliment qui fortifie, et, comme autrefois, il a eu pitié. Par la bonté de son Vicaire, il a jeté les cri de sa compassion: "Venez à moi vous tous qui êtes fatigués, et qui êtes accablés, et je vous soulagerai." (11).

Les catholiques du monde entier ont entendu ce miséricordieux appel et nous assistons, depuis quelques temps, à un consolant spectacle. La pratique de la communion fréquente se propage rapidement, et un irrésistible mouvement de foi et d'amour entraîne les fidèles à Jésus-Christ. Dès le premier jour, vous vous êtes associés, nos très chers frères, à ce pieux mouvement. En enfants dociles et en chrétiens dévoués, vous avez compris les desirs de la sainte Eglise, et vous vous êtes empressés d'y répondre. Nous vous en félicitons de tout cœur, et nous vous exhortons à persévérer dans ces bonnes dispositions. La communion fréquente est le remède le plus efficace aux maux qui ravagent la société moderne; elle guérit la fièvre du matérialisme qui met en grand péril la vie sur-naturelle, et restaure le Christ dans les âmes.

Les soins absorbants du ménage, les soucis et la fatigue qui en résultent, ajoutés aux charges de famille, imposent à la femme, si courageuse toujours, un fardeau souvent au-dessus de ses forces. Elle demande au

VIN ST-MICHEL

un regain de force, d'énergie, de vitalité. C'est le tonique éprouvé, le reconstituant par excellence du sang, des nerfs et des muscles.

FEMMES ET JEUNES FILLES, ADOLESCENTS ET VIEILLARDS ont, par milliers, bénéficié des effets magiques de ce véritable Elixir de vie et de santé.

DOSE: Un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE
SEULS AGENTS
MONTREAL



Myrand & Pouliot, ENTRE NOUS

Réfléchissons et considérons la leçon de chose qui se dégage des remarques suivantes:

Nous vous indiquons seulement ce qui existe, vous laissant le mérite de la décision.

Il y a profit, économie et par conséquent satisfaction.

N'oubliez pas que la Maison MYRAND & POULIOT possède la plus complète EPICERIE de toute la ville.

Depuis le 1er Avril, M. Gingras, ancien gérant, est remplacé par M. W. CANTIN, en qui vous trouverez un homme parfaitement disposé, qui a intérêt à se rendre aimable pour tous.

Notre assortiment est plus complet que jamais et nous nous efforçons de donner à chacun, la plus entière satisfaction.

NOTRE nouvelle Modiste en Robes, Mlle A. BOITEAU, fait une impression magnifique sur ses clients, et tous sont enchantés de son ouvrage qui est impeccable sous le rapport du fini et de l'élégance.

Donnez vos commandes à notre atelier. Nous vous garantissons satisfaction.

Les Patrons Butterick avec le nouveau système d'abonnement est très avantageux de se servir des patrons Butterick.

Mlle Burke de New-York, se tient présentement à votre disposition prête à vous donner tous les renseignements voulus en français et en anglais.

DES couturières en robes trouverons de l'ouvrage en s'adressant à Mlle A. Boiteau, modiste.

CHEZ MYRAND & POULIOT.

215, Rue St-Joseph, - St-Roch, Québec

A SUIVRE

Mourir de Faim au
Sein de l'AbondanceN'est pas extraordinaire aujourd'hui
—La raison en est expliquée

Pendant un certain temps, l'été dernier, l'idée des aliments m'occasionnait des nausées," écrit Mme C. A. Dodges, de Bloombury. La chaleur m'avait rendue nuchalante et mon dégoût pour la nourriture m'avait réduite à un état d'insanitation et d'affaiblissement nerveux extrême. Les toniques étaient sans effet à me redonner le goût de la nourriture. Les docteurs me disaient que mon foie et mes reins étaient en mauvais état, mais les remèdes qu'ils me donnaient étaient trop violents et m'affaiblissaient, de sorte que je dus les abandonner. Sur l'avis d'une de mes amies qui avait été guérie de troubles du sang et de la peau je commençai à employer les Pilules du Dr Hamilton. La première différence que je constatai fut que pendant quelques semaines mon organisme se sentait mieux après les avoir prises au lieu d'être plus faible. En effet, leur action était si douce qu'il était facile d'oublier que je les avais employées; elles paraissaient aller droit au foie et dans un temps relativement court, non seulement elles firent disparaître les nausées, mais je commençai à avoir un appétit vorace et je digérais bien ce que je prenais. Alors je commençai à engraisser jusqu'à ce qu'au bout de trois mois ma santé devint excellente. Je conseille l'emploi des Pilules du Dr Hamilton à tous ceux qui n'ont pas une bonne santé.

Achetez ce remède le meilleur de tous, aujourd'hui et refusez toute substitution aux Pilules de Mendragore et de Noix du Dr Hamilton. Procurez-vous la boîte jaune. Vendue par tous les marchands on de la Cataractes Co., Kingston, Canada, à 25 cts la boîte.

Nouvelles Maritimes

Le steamer Wobun, capt. McKie, est arrivé samedi soir, de New Glasgow, N. E., avec une cargaison de charbon, en route pour Trois-Rivières. C'est le premier steamer de la saison d'un port d'une autre province.

Il a continué jusqu'à Trois-Rivières, hier.

Le steamer Kronprinz Olav est arrivé de Sydney, à 7 heures p. m., hier, avec une cargaison de charbon. Il est reparti pour Montréal quelques heures après son arrivée en notre port.

LIGNE ALLIAN

Le Victorian est arrivé à Liverpool samedi.

Le Tunisien venant de Liverpool est attendu ces jours-ci à Halifax, et St-Jean, N. B., il amène près de 1500 passagers.

LIGNE C. P. R.

Le Lake Manitoba est arrivé à St-Jean, N. B., samedi.

La glace de la rivière St-Charles est parti samedi avant midi. Elle part généralement à une date ultérieure.

Port Arthur, 9.—La première cargaison de grain est celle que le "Squire" vient de prendre à l'élevateur de la Dade du Tonnerre.

Le steamer Kronprinz Olav venant de Sydney est arrivé à Montréal à 8.40 hrs. a. m.

HAUTE MAREE A QUEBEC

	Avril	A. M.	P. M.
Lundi	11	6.58	7.28
Mardi	12	7.38	8.15
Mercredi	13	8.22	9.04
Jeudi	14	9.12	9.56
Vendredi	15	10.08	10.92
Samedi	16	11.10	12.00
Dimanche	17	12.18	12.26

ROSE QUESNEL
DOUX-NATURELLA
HERNIE

M. A. Clavierie,

L'émient spécialiste de Paris est maintenant à Québec. N'attendez pas ! Allez le voir de suite au Victoria.

Il reçoit tous les jours de cette semaine de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. et de 6 h. à 9 h. p. m., et le dimanche de 10 h. a. m. à 3 h. p. m.

TOUS CONSEILS DONNÉS
GRACIEUSEMENT

La hernie, ou rupture, est une des infirmités les plus terribles qui existent.

Presque toujours elle finit par rendre impotent, incapable même de travailler celui qui en souffre.

Parfois même, par l'étranglement, elle le précipite dans la mort en quelques heures.

C'est une imprudence terrible de vivre avec une hernie non maintenue, ou mal maintenue, par des bandages ordinaires et défectueux.

(Il faut remarquer à ce propos que ce n'est pas suffisant que le bandage empêche la hernie de paraître; il faut encore qu'il la repousse dans l'intérieur même de l'abdomen; tous les bandages à boules plates, ou molles, sont donc mauvais et même dangereux. Il faut les rejeter sans retard, si l'on tient à sa santé.)

C'est là le grand mérite de M. A. Clavierie, d'avoir examiné la question d'une façon scientifique, et d'avoir pu établir un appareil vraiment médical.

C'est à cela que sont dus les merveilleux résultats obtenus par le grand spécialiste dans le traitement de la hernie.

On peut dire que la question de l'appareil herniaire idéal a été définitivement résolue par lui.

Aussi chaque fois que l'émient praticien revient à Québec c'est une véritable foule de hernieux qui va lui demander la sécurité, le bien-être et le salut.

Allez donc vous confier à ses soins, ou tout au moins lui demander ses avis et des renseignements; (il vous les donnera gracieusement.)

C'est une chance unique que vous avez de vous adresser en toute certitude, et de vous guérir même radicalement.

Un bon conseil: Allez voir M. Clavierie de suite; n'attendez pas les derniers jours; En faisant ainsi vous avez le temps d'essayer l'appareil à votre aise.

La colonisation

Dans les provinces de l'Ouest

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 11.—Le département de l'intérieur vient de publier une nouvelle carte des provinces de l'Ouest montrant les terres déjà prises par les colons, les compagnies de chemin de fer, et celles retenues pour les ressources forestières, etc., et les terres qui sont fermées aux colons.

La carte représente une étendue totale de 334,894,329 acres dont 149,249,985 ont été arpentées.

Les terres destinées aux colons sont celles qui forment déjà des homesteads patents mesurant 34,027,000 acres.

Le son riche du piano Mason & Rich en fait un instrument très recherché par les connaisseurs.

T. ROBITAILLE,
320 rue St-Joseph, Québec.

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Incendie.—Sauvetage d'une malade grâce à la présence d'esprit du chef des pompiers.—Exploit audacieux de quatre bandits.—Un citoyen assailli et volé sur la rue.—Accident fatal.—L'hon. C. J. Bonaparte à Montréal.—Accident d'arme à feu.—Suicide d'un Américain.—Mort subite du colonel Stevenson, ex-échevin.—Une conférence de l'explorateur Peary.

(Dépêche spéciale).

Montréal, 11.—Dans la nuit de samedi le feu éclatant dans le sous-bassement de la maison portant le No. 71 de la rue St-André où habitent Mme Lachapelle, sa fille Mme E. Archambault et le mari de celle-ci.

C'est M. Archambault qui a donné l'alarme.

Mme Archambault qui refusait de quitter sa mère a été néanmoins descendue par les pompiers mais ces derniers sont restés impuissants devant Mme Lachapelle que les pompiers ne pouvant parvenir à faire passer par la fenêtre, la femme étant affligée d'une corpulence énorme qui la rend invalide.

Le chef des pompiers imagina d'enfermer la malade dans une chambre dont il ferma et calfeutra à la hâte les portes afin d'empêcher la fumée de pénétrer.

La maison fut fort endommagée, mais la chambre de la malade est restée intacte.

VOL AUDACIEUX SUR LA RUE

M. Ludger Larose, artiste-peintre, retournait chez lui, 288 avenue Prudhomme, Notre-Dame, à Québec, vers 11.30 heures vendredi soir, quand il fut tout à coup appréhendé par quatre individus masqués et volé de tout l'argent qu'il avait sur lui, soit une somme d'environ \$600, dont un chèque de \$467, et \$90 en papier-monnaie, qu'il portait dans les poches de son pantalon.

M. Larose était descendu du tramway électrique à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Prudhomme quand tout à coup il sentit une main le saisir par l'épaule. Il voulut crier, mais au même moment un second bandit lui ferma la bouche, pendant qu'un troisième, revolver au poing, lui criait: "Hands up."

C'est alors que les hommes masqués procédèrent à l'inventaire des poches de leur victime, tout en lui conseillant de ne pas appeler au secours, le menaçant d'un long revolver s'il ne les écoutait pas.

Une fois le vol accompli, les cambrioleurs sommèrent toujours en le menaçant, M. Larose de marcher droit devant lui, puis ils disparurent tout à coup.

M. Larose rendu chez lui notifia la police de Westmount, cinq constables furent dépêchés sur les lieux bien que Notre-Dame de Grâce ne se trouve pas sur la juridiction de la police de Westmount, mais aucune trace des voleurs n'a pu être découverte.

MORT TRAGIQUE

Procureur Séguin, âgé de 49 ans, a souffert d'une attaque samedi matin sur le pont de la compagnie du Pacifique Canadien à Lacine.

M. Séguin qui habitait Rigaud, 6-tait employé à la construction d'une

Echos Télégraphiques

\$50,000 en fumée

Beavre Falls, Pa., 11.—Un grand parti d'une des usines de la Union Drawn Steel Co. a été détruite par le feu pendant que la manufacture d'une Type-writer Co. a été complètement détruite. Les pertes s'élèvent à plus de \$50,000.

La grève en France

Paris, 10.—La grève des inscrits maritimes continue à Marseille, mais la situation tend à s'améliorer.

Un certain nombre de paquebots à destination de l'Algérie et de la Tunisie ont pu prendre la mer.

A Paris, la grève des "boueux", qu'on croyait terminée, a repris de plus belle, mais l'entretien des ordures ménagères est assuré par les cantonniers de la ville de Paris.

On télégraphie de Marseille que dans une réunion de délégués de toutes les corporations ouvrières, on a voté de commencer lundi une grève générale de 10 heures en témoignage de sympathie pour les inscrits maritimes.

Une invention sensationnelle

Washington, 10.—Vous sentez-vous une plume enlevée de votre compartiment et déposé délicatement dans votre gare de destination avec vos bagages, et cela tandis que le train file à une vitesse de 80 milles à l'heure, voilà la dernière invention sensationnelle, celle que nous offre M. Ifingham Hils, inventeur.

Il en serait de même avec la poste, et c'est pourquoi l'inventeur a eu l'heureuse idée d'offrir son invention au département des postes, mais celui-ci a refusé, n'étant, dit-il, aucunement autorisé par le gouvernement à acheter du matériel de chemin de fer.

Mais l'inventeur ne s'en est pas tenu là et a écrit au président Taft une lettre, dans laquelle il lui offre son invention, en lui demandant comme compensation... la place de président de la commission du canal de Panama.

Une école d'hôteliers

Paris, 10.—La France va posséder, cette année, une école d'hôteliers, fondée par les soins du syndicat général de l'industrie hôtelière; les cours s'ouvriront à Paris le 3 octobre prochain.

Des organisations de ce genre existent déjà dans plusieurs autres pays étrangers. C'est la Suisse qui prit l'initiative d'une institution semblable; par suite de l'affluence considérable de touristes dans ses

montagnes, l'art de recevoir et d'entretenir ses hôtes y devint rapidement une véritable industrie. Des cours d'apprentissage furent ouverts en 1893, à Ouchy, et une école spéciale fut installée en 1904, à Cour-Lausanne, par la Société Suisse des Hôteliers.

Le succès de cette institution suscita des imitations, en Suisse même et à l'étranger. L'Italie vient, à son tour, dans cette voie.

L'école française des hôteliers sera organisée, en principe, suivant le régime de l'internat. Les cours dureront huit mois; ils auront pour sanction des examens et des diplômes, l'éducation théorique des jeunes gens sera complétée ensuite par un stage dans les grands hôtels.

Une envolée de 220 heures

Paris, 10.—A Mourmelon-le-Grand, l'aviateur belge Daniel Kienet, pilotant un biplan Farman, a battu le record du monde du vol avec passager, établi au mois de septembre dernier à Berlin, par Orville Wright.

Ce dernier avait exécuté, accompagné d'un passager, un vol d'une heure trente-cinq minutes. Daniel Kienet a battu ce record haut la main, compagnon pendant deux heures et il est en effet resté en l'air avec son vingt minutes, et a couvert une distance de cent soixante-trois kilomètres.

La Campagne électorale en France

Paris, 10.—Le parlement français vient de terminer la session. Les élections générales sont fixées au 24 avril et la nouvelle Chambre tiendra sa première séance le 1er juin prochain.

La campagne électorale est commencée. Le premier ministre Briand l'a ouverte aujourd'hui à Saint-Omand, où l'assemblée a été marquée par une violente démonstration de la part des anarchistes et des révolutionnaires, qui ont plusieurs fois interrompu le premier ministre. Ses appels en faveur de la modération et de la paix n'ont pas été entendus de ces groupes turbulents. Des coups de revolvers ont même été tirés. Et lorsqu'après l'assemblée, le premier ministre a quitté la ville, les manifestants ont failli lui faire un mauvais parti. Des coups de poing ont été échangés et de nouveaux coups de revolvers ont été tirés. La police a fait plusieurs arrestations. Au nombre des prisonniers se trouve un anarchiste espagnol, qui a essayé de pénétrer dans la salle du banquet auquel assistait M. Briand. Il était armé d'un revolver.

Un mauvais plongeon

Memphis, Penn., 11.—Pendant le contrôle de son biplan Curtiss, J.-F.

Les Grands Magasins de Québec - Centre

FLEURS
300 Bunchs de
Fleurs assorties,
pour garnitures
de Chapeaux.Belle valeur à 25
30c et 40c, cette
semaine, 15cFaguy, Lépinay
& Frère— 254 - 264 -
Rue ST-JEANBOAS D'AUTRUCHE
Boas en plumes
d'Autruche, no ir,
blanc et gris,
valeur \$4.95 à
\$30.00, cette
semaine 15% de
réduction.

COSTUMES-TAILLEUR

UNE offre exceptionnellement avantageuse en COSTUMES pour le printemps. 18 nouveaux Costumes de Dames, faits de bon panama, et rénitien de première qualité, en noir, bleu marin nouveau vert Manteaux demi-ajusté, quelques uns doubles de bonne soie, jupes à plis et s'ajustant parfaitement bien sur les hanches, ces Costumes se vendent \$16.00, \$18.00 et \$20.00. Spécial pour quelques jours. Voir la vitrine \$14.25

Complets pour Garçons

Habilllements pour garçons, en serge bleu-marin et tweed, 16 ans. Style Norfolk, notre prix spécial \$2.95

Complets pour Garçons

Habilllements en beau tweed de fantaisie, pour âges de 10 à 16 ans. Style Norfolk, nouveauté du printemps. Notre prix spécial \$2.95

Complets pour Hommes

60 HABILLEMENTS pour hommes, en tweed de laine fantaisie, et serge flanelle noire, grandeurs 33 à 37 pouces de buste. Prix \$7.00 et \$9.00. Pour économiser cette semaine, chacun \$4.79

Lingerie Blanche

Notre département de lingerie présente un effet très attrayant et vous offre en même temps de nombreuses occasions de Bon Marche.

Pantalons, broderie ou dentelle	29c à \$3.75	Jupons broderie ou dentelle	75c à \$9.50
C Corset broderie ou dentelle	10c à \$2.50	Jaquettes, broderie ou dentelle	60c à \$5.00
Chemises, broderie ou dentelle	39c à \$3.50	Combinaisons, chemise et pantalon. C. Corset et Jupons broderie ou dentelle	\$1.25 à \$4.00
Sets de 5 morceaux, broderie ou dentelle. 08.50 à \$15.00		Robes princesses pour Dames, en linon et nansouk blanc et couleur depuis \$3.75 à \$10.00, en broderie depuis \$9.00 à \$35.00	
		Combinaisons forme "princess" en nansouk, dans toutes les nouvelles nuances. Prix \$2.25 et \$3.75	

Faguy, Lépinay & Frère,

VENANT D'ETRE REÇU

Un Tres Bel Assortiment de Tweeds

Pour Pardessus et Habilllements Coupe Parfaite, Satisfaction Garantie.

Nous Gardons Egalement en Magasin un Très Beaux Choix de Cols, Cravates, Gants, Mouchoirs, Chemises, etc.

MAHEUX & GODBOUT

MARCHANDS-TAILLEURS

198 RUE ST-JEAN (Coin St-Eustache)

VOITURES et HARNAIS



De toutes les sortes, de tous les prix et pour convenir à tous les goûts.

Au delà de 75 différents modèles sont exposés à nos salles.

Nous vous invitons cordialement à venir les examiner.

Nos voitures sont fabriquées par des ouvriers canadiens d'une grande compétence, et avec des matériaux de première qualité.

Nous sommes les agents généraux pour la vente des engins à gazoline

"WATERLOO BOY"

Catalogues de voitures ou d'engins envoyés sur demande.

G. A. CARETTE & CIE, BUREAU et MAGASIN
51, Dorchester
ST-ROCH, QUEBEC.

TEL. 3486.

Auditorium

CE SOIR

La Compagnie Paul Marcel's

ARSENE LUPIN

Jeudi-Vendredi. — LES RANTZAU

Samedi Matinée et Soirée. —

— LE MAÎTRE DE FORGES.

Prix: Matinées: 15c 25c 50c. Soirées: 15c 25c 50c 75c.

Leçons de Violon

S'adresser à

Mlle Georgette Comettant

32, Rue Bedard

Téléphone on 2386.

1er avril—25

